

Envoyé en préfecture le 29/06/2020

Reçu en préfecture le 29/06/2020

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900903-20200625-20_2_21-DE

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 25 juin 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 19 juin 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Pierre ZIMMERMANN)

N° 20-2-21

Santé

Crise sanitaire du COVID-19

Aide au CHU de Lille

Subvention exceptionnelle

Rapport de Mme DERVILLE,
Adjointe au Maire

Durant cette période de crise sanitaire, l'ensemble des personnels du Centre Hospitalier Universitaire de Lille, ainsi que des établissements partenaires dans le territoire, sont mobilisés par la gestion de la crise épidémique du COVID-19.

Afin de les soutenir dans cette situation inédite, le CHU de Lille a lancé une opération de financement participatif en s'appuyant sur l'expérience de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Les fonds collectés contribueront au financement de l'équipement médical des chambres de l'Hôpital Calmette.

La commune souhaite s'associer à cette démarche de solidarité et de cette manière remercier l'admirable mobilisation du personnel de santé.

C'est pourquoi il vous est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 5 000 euros au CHU de Lille.

La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Commission Générale du 16 juin 2020



Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil,

Certifié conforme

Le Maire

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,

P. ZIMMERMANN